

Enseignement professionnel
et technique

L'enseignement professionnel et technique aux niveaux secondaire et post-secondaire a acquis une importance considérable ces dix dernières années. La plupart des écoles secondaires ordinaires offrent un nombre limité d'options dans des matières comme l'agriculture, l'enseignement ménager, la sténographie et la dactylographie. Dans certaines provinces, les écoles secondaires professionnelles, techniques et commerciales font partie intégrante du système d'enseignement secondaire. Les écoles polyvalentes, urbaines ou régionales, offrent généralement plusieurs programmes à options (dans des matières générales ou techniques, l'agriculture, l'enseignement ménager ou le commerce), et permettent à chaque élève de choisir des matières de programmes différents.

Les écoles de métiers, qui relèvent des gouvernements provinciaux, sont administrées par ces derniers et viennent compléter les programmes des écoles secondaires professionnelles. Celles-ci sont essentiellement des écoles de métiers offrant des programmes de six semaines à deux ans, la plupart du temps au niveau secondaire. Certaines des écoles de ce genre offrent un large éventail de cours, depuis les techniques du génie jusqu'à la sténographie, et de la mécanographie jusqu'à l'art culinaire.

Les écoles de métier privées offrent un grand choix de cours dans les matières comme les soins de beauté et la mécanique des diesels; elles préparent les élèves à exercer des professions diverses, par exemple: commis des postes, musicien ou soudeur. Plus de 225 collèges commerciaux privés forment des dactylos, des sténos, des comptables, des mécanographes, des secrétaires et ainsi de suite. La plupart offrent des cours à temps partiel et des cours du soir ainsi que des cours à plein temps dans la journée, et quelques-uns offrent également des cours par correspondance.

Collèges post-secondaires
et établissements
d'enseignement analogues

Bien que les universités aient été et soient encore les établissements principaux et traditionnels qui offrent un enseignement supérieur aux diplômés des écoles secondaires, d'autres maisons d'éducation existent sous forme de collèges post-secondaires et d'établissements d'enseignement analogues. Les collèges post-secondaires ont plus ou moins les mêmes caractéristiques. Ils ne décernent pas de diplômes; ils tendent à répondre aux besoins de la collectivité. Ces collèges offrent une, deux ou trois années d'études supplémentaires aux élèves ayant terminé leur formation secondaire. Le rôle principal du collège n'est pas la recherche mais l'enseignement. Plusieurs sont des établissements scolaires publics, qui mettent l'accent sur la liberté d'accès à l'enseignement et relèvent du gouvernement provincial; les autres sont des